



Cession D'entreprise Dépendant De La Liquidation Judiciaire De La Sarl Maia Conseil

Publié sur actify.fr le août 15, 2022

462 vues

Adresse:

2, rue de Poissy

Date de fin de commercialisation:

10/09/2022

Date limite de dépôt des offres:

08/09/2022

Etude:

SCP BTSG2

Cession d'entreprise dans le cadre de la liquidation judiciaire avec poursuite d'activité de la SARL MAIA CONSEIL en application des dispositions des articles L.642-1 et suivants du code de commerce.

La Société, titulaire de la certification Qualiopi, est spécialisée :

- Réalisation de bilans professionnels - compétence, de carrière et de réorientation - en faveur des salariés ;
- Coaching et formation individuelle ;

CA 2020 : 409K€

CA 2019 : 482K€

La Société emploie 2 salariés.

La date limite de dépôt des offres sous pli cacheté est fixée au 8 septembre 2022 à 17h00 en l'Etude



BTSG², sise 15, rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine.

Informations complémentaires : jeremy.ramonet@btsg.eu